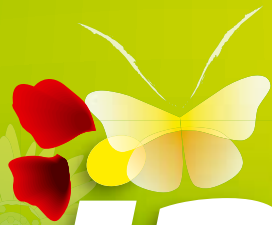


N° 356

Janvier

Février

2010



infos

communales

Baelen - Membach



Dossier:

Location des salles

Mérites 2009

- Les nominés

Groupe d'action déchets

- Les bonnes résolutions 2010

Energie

- Les missions du conseiller et du tuteur

En bref

- Entrées en fonction au Conseil communal
- Lifting du blason
- Covoiturez avec l'ACRF



Histoire : photos d'hier
et d'aujourd'hui



Menuiserie Mullender Serge
Escaliers
Portes et fenêtres en bois et PVC
Corniches
Parquets
Placards
Toutes menuiseries intérieures et extérieures

Siège social : Rue Plein-Vent 6A
4837 Baelen - Tél.fax : 087 44 64 98
Atelier : Rue des Massacres, 1
4834 Goë - GSM : 0497 78 23 69



CB Finassur
Prêts hypothécaires & crédits
Placements
Toutes assurances

UN COURTIER OSE CASSER LE PRIX DE VOS ASSURANCES !
Contactez-nous et épargnez aussitôt

www.cbfinassur.be
0498 / 76 76 76

Mazarinen 18 b Fax : 087 / 76 55 01
4837 Baelen cbfinassur@hotmail.com



Saveur & Bien-Être
Cours de cuisine
Saine, Délicieuse et Facile

Renseignements et Inscriptions
Route d'Eupen, 90 - Baelen
087/89 14 11 - 0473/322 090
anneschreurs@skynet.be



HUPEZ Renovations
Christian Hupez
Travaux effectués par le patron
Entreprise affiliée au C.S.T.C.

Spécialiste en rénovations.
Tous types de transformation anciennes et nouvelles

Maçonnerie, toiture, plafonnage
Sanitaire, carrelage, panneaux solaires, etc.

Rue Mitoyenne, 290 • 4710 Lontzen
Tél. : 087/89 17 54 • GSM : 0475/48 42 38
hupez.renovations@skynet.be



TOTAL
087/76 39 39
STATION DE DOLHAIN-LIMBOURG
HAVET-CORMAN SPRL
OUVERT
de 7h à 19h



FRANZ CLAASSENS
S.P.R.L.
Toitures Bedachungen

Tél.: 087 / 76.34.74 Fax: 087 / 76.65.13
Rue E. Schmuck 9 B-4837 BAELEN
Rue de l'Industrie, 9 - 4700 Eupen



SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES AGEES DE LA REGION VERVIEOISE
Rue du Palais 86/21 - 4800 VERVIERS

087/29.20.00
Centre de coordination des soins à domicile
Aides familiales - Gardes à domicile
Gardes d'enfants malades et handicapés
Aides ménagères
Bricoleurs - Télébiovigilance
Tout l'arrondissement verviétois
Agréé et subventionné par le Ministère de la Région Wallonne
N° d'agrément 01900



ETS MATHIEU BECKER
SPRL CARRELAGES

- Vente avec ou sans pose •
- Patron sur chantier •
- 250m² d'exposition

Hoof 54 • 4840 Welkenraedt
Tél. 087.88.03.20



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable **au numéro unique : 087.33.87.00**

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end **du vendredi 19h au lundi 8h** et **les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Adresses des médecins

Limbours	
DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
JUNKER Paul	087.76.34.70
Avenue Reine Astrid 19 DOLHAIN	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

GARSOU Jean-Michel	087.74.22.47
Rue de la Station 9 MEMBACH	
STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt

ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

LE MOT DU BOURGMESTRE

Le conseil communal du mois de décembre a pris acte des démissions de deux conseillers communaux, il s'agit de Pierre Schillings du groupe ACBM et de Marie-José Janssen du groupe UNION. Pierre Schillings siégeait au sein du groupe ACBM depuis le mois de décembre 2006. Il nous quitte pour des raisons familiales. Qu'il soit remercié pour sa collaboration au sein du conseil communal et particulièrement pour ses précieux conseils lors de l'élaboration du projet de rénovation de la maison communale.

Marie-José Janssen siégeait au conseil communal depuis une quinzaine d'année. Elle avait, durant la précédente mandature, occupé les fonctions d'échevine des finances et de l'enseignement. Ensuite, elle occupa les fonctions de chef de groupe de l'opposition. Je la remercie sincèrement pour le temps et l'énergie qu'elle a consacrés à la gestion de notre commune.

Ces deux conseillers ont été remplacés respectivement par Dominique Pirard et Thierry Mathieu.

Lors de l'installation de la nouvelle majorité, il avait été convenu qu'André Pirnay cède son mandat d'échevin à mi-mandature à Francis Bebronne. Ce dernier a donc prêté serment lors du conseil de décembre et a rejoint le Collège communal.

Je tiens à remercier André pour sa parfaite collaboration durant ses trois années de présence au sein du Collège. Dans la discrétion mais avec efficacité, il a parfaitement assumé les tâches qui lui étaient imparties, je pense notamment à la mise en place d'activités pour enfants pendant les périodes de vacances scolaires, à l'organisation, en collaboration avec d'autres communes, de stages de conduites défensives et de la gestion journalière de l'ASBL « Foyer culturel et sportif ». Il a été et restera comme il s'y est engagé, le relais, au sein du conseil, des différentes sociétés et clubs sportifs de notre commune.

A l'actif d'André, il faut aussi souligner la relance du mérite culturel, sportif et associatif. La remise de ce mérite aura lieu au début du mois de février, je suis particulièrement attaché à cette manifestation qui permet de mettre à l'honneur celles et ceux qui durant toute l'année participent bénévolement à l'animation de notre commune.

En ce mois de janvier, je vous présente chers Baelenois et Membachois mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle. Que 2010 vous apporte son lot de grandes et petites joies.

Prenez soin de vous et de ceux que vous aimez.

Bonne année 2010 à toutes et tous.

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon

Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre

Rédaction et coordination : Francis BEBRONNE, Conseiller communal

Prochaine édition : mars/avril 2010 distribué vers le **8 mars 2010**

Date limite de remise des documents : 15 février 2010

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format .jpg à envoyer en pièce jointe.**

SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaires

Lundi 8h30 - 12h

Mardi 8h30 - 12h et 14h - 16h

Mercredi 8h30 - 12h

Jeudi 8h30 - 12h et 14h - 16h

Vendredi 8h30 - 12 h

Samedi 9h - 12h (permanence)

(permanence cartes d'ident. électr.
uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois)

Sur rendez-vous les lundi, mercredi et
vendredi après-midi

BUREAUX FERMÉS:

L'Administration communale sera fermée
le lundi 15 février (lundi de carnaval).

ETAT-CIVIL

Naissances

Joey RENDERS, r. de l'Invasion, 40 (08/10)

Laura JOST, Mazarinen, 16 (12/10)

Kassim BOUTALIB, r. d'Eupen, 152 (17/10)

Alice NEBIE, r. du Moulin, 12 (20/10)

Noah ETIENNE, r. de la Régence, 5 (01/11)

Margaux WEYCKMANS, r. St-Paul, 23 (14/11)

Levy ERNST, Perkiets, 12/2 (09/12)

Mariages

Jacques GRODOS et Perrine GALAND,
r. d'Eupen, 135 (17/10)

Sacha DERICUM et Christina PADBERG,
ch. des Passeurs, 14A (28/11)

Freddy EMONTS et Kathrin KRAUS geb.ROSSMANN,
Boveroth, 1A (19/12)

Décès

Andrée ALEXANDRE, Vve de Jacques DELVAUX,
r. Pensionnat, 7 (20/10)

Christine GILLESSEN,
r. du Pensionnat, 7 (21/10)

Katharina HEINS, Vve de Erich BAGUETTE,
r. Pensionnat, 7 (23/10)

Thérèse DELHEZ, Vve de Gaspard HUYNEN,
r. Pensionnat, 7 (31/10)

Prosper KUPPER, Vf de Rosa FAYMONVILLE,
r. Pensionnat, 7 (22/11)

Paul MOUREAU, Vf de Paula ROCKS,
r. des Fusillés, 27 (13/12)

Clémence MODAVE, Vve de Jules DELHAUSSE,
r. du Thier, 46 (19/12)

LISTE DES NOCES D'OR et de DIAMANT EN 2010

Date du mariage

23/02/1960: M. et Mme BARTHOLEMY-ZIMMERMANN, r.d'Eupen, 59

19/04/1960: M. et Mme THISSEN-MEESSEN, Honthem, 21

04/05/1960: M. et Mme SCHILLINGS-VRONEN, Meuschemen, 1

25/05/1960: M. et Mme CREMER-HAGELSTEIN, Boveroth, 33

14/07/1960: M. et Mme SCHILS-ERNENS, rue Longue, 49

15/07/1960: M. et Mme SCHREUER-JEURISSEN, rue Plein-Vent, 11

17/09/1960: M. et Mme CORMANN-BECKER, Levée de Limbourg, 22

20/09/1960: M. et Mme CREUTZ-MEESSEN, rue du Thier, 28

18/10/1960: M. et Mme SEFFER-HEUER, Horren, 7

20/11/1950: M. et Mme VAN ENGELLEN-VETTE, rue E.Schmuck, 21

LISTE DES NONAGENAIRES EN 2010

11/01: Mme Agnes COMOUTH-HAMACHER, r. du Pensionnat, 7

13/03: M. Marcel BOULANGER, r. du Pensionnat, 7

21/04: Mme Anna CRUTZEN-EMONDS, rue Perkiets, 6

11/05: Mme Jeanne WINTGENS-LEMEUNIER, Néréth, 29

19/05: Mme Maria MORAY-MALMENDIER, r. du Pensionnat, 7

Cartes d'identité électroniques belges

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement
les 1^{er} et 3^e samedis du mois (durant la permanence de 9 à 12 h).

PARUTIONS 2010 DU BULLETIN COMMUNAL: planning

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
mars/avril 2010	15-fév-10	lundi 8 mars
mai/juin 2010	15-avr-10	lundi 10 mai
juillet/août 2010	15-juin-10	lundi 12 juillet
sept/oct 2010	15-août-10	lundi 6 septembre
nov/déc 2010	15-oct-10	lundi 8 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours.
La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

1) DEPOT DES SACS POUBELLES POUR LE RAMASSAGE HEBDOMADAIRE

Veuillez déposer vos sacs poubelles
**la veille après 18h ou le jour même
avant 6h** de même que les sacs PMC
et papiers/journaux, aux jours prévus pour
leur collecte.

**Ne laissons pas traîner les sacs en
bordure de rue plus de temps qu'il ne
faut (il s'agit également d'une question
d'hygiène publique).**

2) ATTENTION

Les **papiers-cartons et les PMC (sacs bleus)**
sont désormais collectés **LE MÊME JOUR**,
toutes les deux semaines, à savoir le lundi,
les semaines paires (1 lundi sur 2).

OBJETS TROUVES

Renseignements: Administration
communale (087/76.01.10)

- **1 veste noire.**
- **1 veste noire/beige**
(oubliée à la frieterie, rue de la Régence).

REMERCIEMENTS

M. et Mme GUTKIN-BARDOUL
vous remercient pour les attentions
que vous leur avez témoignées à l'occasion
de leurs noces d'or.

Merci au Conseil communal, à Monsieur
le Curé, à la Chorale.

Merci aux enfants, petits-enfants,
la famille, amis et connaissances,
ainsi qu'aux voisins pour la décoration
de la maison.

■ Distribution du bulletin communal

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ Faire paraître de l'info dans le bulletin communal

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/71.32.91) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou à Francis Bebronne (tél 0479/26.95.41) qui gère la coordination.

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !

■ Entrées en fonction au Conseil communal

Lors du conseil communal du 14 décembre dernier, deux nouveaux conseillers ont prêté serment. Au niveau de la minorité UNION, Thierry MATHIEU remplace Marie-José JANSSEN, démissionnaire. Dans les rangs de la majorité ACBM, Dominique PIRARD succède à Pierre SCHILLINGS, démissionnaire.

Au niveau du Collège communal, André PIRNAY, 3^{ème} échevin, démissionne de son poste d'échevin en restant toutefois conseiller communal. Après adoption d'un nouveau pacte de majorité, Francis BEBRONNE a prêté serment et est devenu échevin en charge de la jeunesse, du sport, de la culture, du tourisme, de l'information et de l'informatique. Ce dernier poursuit sa collaboration entamée il y a 3 ans avec André PIRNAY.



De gauche à droite: Francis Bebronne, Dominique Pirard et Thierry Mathieu

■ Covoiturez avec l'ACRF

Mouvement féminin d'éducation permanente en milieu rural, l'ACRF a été interpellé par les constats suivants: le trafic routier a augmenté de 85% depuis 1985 ; notre pays compte plus de 6 millions de véhicules, près de la moitié des déplacements font moins de 5 km et sont considérés comme les plus polluants, les transports sont responsables de 30% des émissions de gaz à effet de serre, 80% des voitures sont utilisées par une seule personne, une voiture rejetée en moyenne entre 3 et 4 tonnes de CO₂ par an!

Afin de réagir, l'ACRF vient de lancer un site internet qui se veut le portail de la mobilité partagée. Simple d'accès, il incite au covoiturage en permettant la rencontre d'offres et de demandeurs de covoiturage. Pour démarrer, il suffit de:

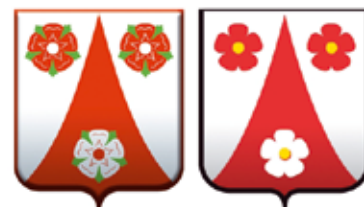
- 1) créer son profil,
- 2) renseigner ou rechercher un évènement,
- 3) offrir ou demander un covoiturage
- 4) entrer en contact avec votre ou vos covoitureur(s).

C'est simple, gratuit et sécurisé. L'ACRF souligne que le covoiturage est économique, écologique et convivial.

Inscription en ligne via le site **www.tous-mobil.acrf.be** et renseignements disponibles également auprès des membres de l'ACRF de notre commune.

■ Un lifting pour le blason de la commune!

Afin de pouvoir réaliser le blason qui trônera sur le fronton de la Maison communale rénovée, ce dernier devait être recréé informatiquement pour les besoins de l'artisan en charge de sa réalisation. Avant d'entamer ce travail, une recherche historique sur le blason a permis de mettre en évidence quelques incohérences par rapport aux illustrations et couleurs du blason d'origine. Le travail informatique a dès lors été effectué en tenant compte de ces remarques et le blason a subi quelques modifications mineures au niveau des « roses » à cinq pétales au cœur jaune. Vous pouvez comparer avec l'illustration ci-dessous: à gauche l'ancien et à droite le nouveau.



A gauche l'ancien blason et à droite le nouveau



KIDS-ID (carte de voyage pour enfants de moins de 12 ans)

RAPPEL AUX PARENTS: avant les prochaines vacances (Carnaval, Pâques...), n'oubliez pas de demander à temps la Kids-ID!

Au moins 3 semaines avant le départ, en présence de l'enfant + une photo récente.

Si la demande est introduite « en urgence », **moins de 2 semaines avant le départ, la carte coûtera 79€.** Quatre jours avant le départ, son prix est de 131€.

Il n'y aura plus moyen d'obtenir une carte provisoire au Registre National à Liège.

Dates des communions pour l'année 2010:

Professions de foi à Welkenraedt: 11 avril à 10 h

Professions de foi à Henri-Chapelle: 18 avril à 10h30

Professions de foi à Baelen: 25 avril à 10h30

Professions de foi à Membach: 2 mai à 10h30

Premières communions à Henri-Chapelle: 9 mai à 10h30

Premières communions à Welkenraedt: 13 mai à 10h30 (jeudi de l'Ascension)

Premières communions à Baelen: 16 mai à 10h30

Premières communions à Membach: 23 mai à 10h30 (fête de la Pentecôte)

Confirmations à Baelen: lundi 24 mai à 10 h

Information importante aux propriétaires et agences immobilières

OBLIGATION D'AFFICHAGE DES LOYERS

En effet, la loi du 25 avril 2007 impose aux propriétaires d'indiquer le montant du loyer sur l'affiche annonçant la mise en location, soit d'un immeuble, soit d'un appartement.

Nous tenons donc à vous rappeler qu'une affiche qui ne répondrait pas aux exigences ci-dessus n'est pas conforme à la loi et les communes sont chargées du respect de cette procédure d'application.

Tout savoir sur la TAXE POUBELLE !

Augmentation des taxes poubelles, logique du « pollueur payeur », le principe du coût-vérité, sont des informations et des termes qui circulent souvent dans les médias, sans certitude que chaque citoyen en quête d'informations en ait une vision globale. C'est le but de cet article.

Décret wallon

A l'origine, le décret wallon instaurant le principe du coût-vérité: cette notion implique pour chaque commune que l'ensemble des taxes immondices atteigne un montant identique au coût réel des frais de collecte et de traitement des immondices. Cela englobe le ramassage des poubelles, mais également le coût de la filière de recyclage, le coût des parcs à containers, le coût de mise en décharge (centre d'enfouissement technique), le coût de l'incinérateur d'Intradel (unité de valorisation énergétique) notamment.

L'objectif, imposé pour 2013 à chaque commune au travers de ce décret, consiste à atteindre 100 % du coût-vérité. Pour y arriver de manière progressive, ce coût-vérité pour chaque commune doit se situer entre 85% et 110% en 2010. Les communes qui n'y arriveraient pas pourraient se voir retirer certains subsides. Dès lors, le prix à payer par habitant pour la gestion des déchets serait encore plus important !

Augmentation de la fiscalité sur les poubelles

Dans ce contexte, Baelen, comme toutes les autres communes, n'a pas d'autre choix que d'adapter sa fiscalité sur les déchets pour arriver à l'objectif fixé. En 2006, une approche estimative évaluait que les taxes poubelles couvraient 71% du coût réel pour la commune. En 2008, le taux s'élevait à 78%. En 2009, après une hausse des prix des sacs poubelles et de la redevance, il atteint 86%, soit 14% de moins que l'objectif fixé pour 2013. Concrètement, en 2010, les taxes poubelles, approuvées au conseil communal, seront les suivantes :

Redevance

- **50 €**, incluant un pack de 10 sacs de 60 litres, pour les ménages constitués d'une seule personne et les ménages bénéficiant du revenu d'intégration sociale ;

- **80 €**, incluant un pack de 10 sacs de 60 litres, pour les ménages constitués de plusieurs personnes.

Prix des sacs poubelles

- **10 €** par rouleau de 10 sacs poubelles d'une contenance de 40 litres ;

- **15 €** par rouleau de 10 sacs poubelles d'une contenance de 60 litres ;

- **3 €** par vignette autocollante à apposer sur les sacs d'une contenance de plus de 60 litres ainsi que sur les sacs ne portant pas la mention « Commune de Baelen ».

Si la redevance est augmentée de 10 € par rapport à l'année dernière, elle **comprend un rouleau de 10 sacs de 60 litres gratuit (valeur 15 €)** de telle sorte que la redevance est comparativement moins chère que l'année dernière. Les modalités de distribution des sacs poubelles gratuits seront communiquées par courrier avec le bulletin de versement de la redevance. La distribution est prévue pour la période de mars/avril 2010.

Le prix des sacs poubelles est augmenté de 5 € pour un rouleau de 10 sacs de 60 litres. Le choix politique a été de faire supporter la hausse exclusivement via le prix des sacs. Le but est de ne pas pénaliser les ménages ayant adopté des comportements de tri et de réduction des déchets. La nouveauté 2010 réside dans la vente d'un nouveau sac de 40 litres dont le prix est fixé à 1 € (10 € le rouleau de 10 sacs de 40 litres soit un prix au litre identique à celui de 60 l). Offrir à la vente des sacs plus petits, en complément de ceux de 60 litres, répond à une demande de personnes seules et de petits ménages. D'autre part, cela répond à la tendance à la réduction des ordures ménagères et déchets non triés. Pour ceux qui voudraient opter pour les sacs de 40 litres, le défi pourrait

être, grâce à de nouveaux comportements d'achats et de tri, d'utiliser le même nombre de sacs par an que l'année dernière, un par semaine, ou par quinzaine... Comme les sacs ne contiennent que 40 litres de déchets, la quantité de déchets non triés diminuerait et l'augmentation du prix des sacs poubelles n'aurait pas d'impact financier sur le budget familial.

Les familles vont-elles payer plus cher chaque année ?

La finalité du décret wallon implique un changement de comportement afin de réduire les quantités de déchets produits. Sinon, le prix à payer pour les immondices risque d'augmenter d'année en année...

Par contre, avec une prise de conscience de chacun et la modification des comportements, ménage par ménage, la réponse à la question posée sera négative. (Voir l'article du Groupe d'Action déchet de ce numéro pour les bonnes résolutions pour 2010). En 2008, la moyenne par habitant de la commune était de 133 kg d'ordures ménagères par an, soit 9 kg de moins qu'en 2007. Pour information, parmi les communes membres de l'Intercommunale Intradel, la plus performante atteint 96 kg/an/habitant d'ordures ménagères ; preuve qu'il est possible de faire encore beaucoup mieux !

Certains ne manqueront pas de faire remarquer en grinçant des dents que les communes sont coutumières de la politique du « bâton » en usant et abusant de l'augmentation des taxes. La volonté locale est toutefois de jouer également la carte de la « carotte » pour informer, aider, éduquer, accompagner et stimuler chacun à réduire ses déchets. Concrètement, un poste pour la promotion du compostage sera inscrit au budget communal. Le Groupe d'Action déchets planche actuellement sur une campagne 2010 à ce sujet.

Taxe égout

Il y a quelques semaines, vous avez reçu un document vous invitant à payer une taxe annuelle sur l'entretien des égouts. Cette taxe a suscité une série d'interrogations et de réactions de la part de certains citoyens. Nous vous rappelons ci-après la justification de cette taxe :

La commune a le devoir d'étendre son réseau d'égouttage pour répondre aux directives de la région wallonne mais aussi de maintenir ce réseau en bon état de fonctionnement afin de préserver l'environnement et d'éviter des dépenses importantes liées aux dégâts qu'occasionnerait un manque d'entretien.

Etendre le réseau d'égouttage :

Les travaux d'égouttage d'une certaine importance sont intégrés dans les plans

triennaux et font l'objet d'un financement à 60% par la SPGE (Société publique de la Gestion de l'Eau), les 40 % restant sont imputés aux finances communales. Cette procédure assure un avantage financier indéniable pour la commune mais reste néanmoins lourde et ne trouve sa justification que dans le cadre de travaux d'une certaine importance.

Par conséquent, la commune réalise des petits réseaux d'égouttage dont le coût ne peut être supporté que par les riverains. Dans ce cas, il est donc essentiel de faire intervenir la solidarité entre les habitants de la commune en rappelant que l'égouttage, où qu'il se trouve, constitue toujours un progrès indéniable en matière de protection de notre environnement.

Entretien le réseau d'égouttage :

Aujourd'hui, les normes en matière d'égouttage sont très strictes et garantissent un bon fonctionnement et une parfaite étanchéité des nouveaux réseaux. Malheureusement ces prescriptions n'ont pas toujours été d'application et on doit maintenant intervenir dans la restauration de certains réseaux défectueux.

Un exemple, l'égout de l'Allée des Saules. Celui-ci doit être restauré, le coût est estimé à 262.410 €, 182.010 € à charge de la SPGE et les 80.400 € doivent-ils être imputés aux riverains de cette voirie ? Bien évidemment que non, là encore c'est la solidarité qui doit jouer dans le cadre de la salubrité publique.

Nous reprenons ci-après le texte tel que voté par le Conseil communal en date du 12 janvier 2009.

En sa séance du 12.01.09, le Conseil communal a arrêté une taxe annuelle sur l'entretien des égouts, au montant de 30 € par ménage et 20 € par isolé.

La taxe est due, dès l'année 2009, par tout isolé*, par tout ménage ainsi que par toute exploitation industrielle, commerciale ou autre occupant, raccordé ou

pas à l'égout public, puisque l'on considère que chaque habitant provoque des rejets d'eaux usées.

Sont toutefois exempts de ladite taxe les habitants ayant fait l'installation d'un système d'épuration individuelle et étant situés en zone d'épuration individuelle telle que définie par le PASH.

Le contribuable qui prouvera que, pour le dernier exercice taxable, l'ensemble des revenus imposables de tous les membres de son ménage est inférieur au

montant du revenu d'intégration sociale en vigueur à la date du 1^{er} janvier de l'exercice d'imposition, obtiendra à sa demande, laquelle devra être introduite dans les trois mois à dater de l'envoi de l'avertissement-extrait de rôle, une réduction de 15 € (pour un ménage) et 10 € (pour un isolé) sur le montant de la taxe.

*Personne vivant seule

Remise des Mérites 2009

L'administration communale de Baelen, par l'entremise de son échevinat des sports et de la culture, organise la seconde édition de remise des « **mérites** », édition 2009. Les mérites sont divisés en trois catégories :

- 1) sportif
- 2) culturel et associatif
- 3) du dévouement local

Le « mérite du dévouement local » mettra à l'honneur une personne qui s'est engagée depuis de nombreuses années dans le monde associatif local et/ou qui a marqué l'année 2009 de son empreinte.

Les différentes sociétés ou clubs ont proposé des candidatures. Voici les nominés 2009 dans les 3 catégories.

Dans la catégorie « mérite sportif », nous avons deux nominés :

1. L'équipe Minimes du RFC Baelen.

L'équipe composée d'enfants nés en 1996 a remporté avec brio le championnat 2008/2009 et réussi la montée en Minimes supérieurs.

2. Le Club Cycliste Baelenois pour l'organisation à succès du jogging baelenois du 14 août qui a battu un nouveau record de participation en 2009 avec 960 coureurs.

Dans la catégorie « mérite culturel et associatif », les nominés sont :

1. André Hauglustaine et Camille Meesen, membres du LAC (Loisirs Arts et Culture). Ils ont achevé en 2009 la série « Mémoire de Baelen-Membach » : 12 volumes, soit 2338 pages qui fixent dans l'écrit la mémoire de nos deux villages. Ils poursuivent ce travail, notamment par la page « histoire » du bulletin communal.

2. Le groupe « Scène Ouverte » pour le spectacle écrit et mis en scène bénévolement à l'occasion des fêtes de la St-Nicolas à Baelen et Membach ainsi que pour l'intégration de jeunes dans le spectacle.

3. Le Groupe d'Action déchets composé de citoyens qui mènent des actions en vue de diminuer les quantités de déchets produits

(compost scolaire, éducation via le bulletin communal, visite d'Intradel...). Ils préfigurent une nouvelle manière de s'investir localement au profit de la collectivité.



Comme en 2009, chaque nominé recevra une récompense lors de la soirée.

Dans la catégorie « mérite du dévouement local », les 4 nominés sont :

1. Fabienne Charlier-Gustin, membre de la JBM Volley Ball Club. Depuis plus de 13 ans, elle s'occupe bénévolement pour sa société du bar de la cafétéria du Foyer culturel et sportif, à raison de deux soirées par semaine.

2. Joseph Goblet, membre depuis 1968 de la Ligue des familles et du comité de la locale de Baelen. Dans le cadre de la St-Nicolas, Joseph et d'autres membres parcouraient les rues du village afin de récolter des fonds pour offrir un spectacle et des friandises aux enfants de Baelen et du home St François. Neuf stages sportifs, vingt-trois bourses aux vêtements, activités culturelles et sportives du 75^{ème} anniversaire... Joseph est toujours de la partie.

3. Louis Flas, secrétaire de la Royale Société de Tir St Paul. Louis est doté d'un esprit d'initiative hors du commun. En 2009, le retour de la kermesse au parc communal a nécessité le déménagement du tir. Louis s'est mis

au défi de confectionner un nouveau mât de tir. Il en a trouvé un d'occasion et l'a adapté, remis à neuf, a coordonné son installation avec la commune et l'aide d'autres bénévoles, pour un coût plus de cinq fois inférieur aux devis reçus et en respectant les délais de telle sorte que le tir au coq 2009 a pu se dérouler sans le moindre problème.

4. Ghislain Roemers. Il a débuté au sein de la Société Royale Les Fanfares de Baelen en 1960. En 1968, il est entré dans le comité et a rempli les fonctions de commissaire, secrétaire adjoint, trésorier, et enfin de président en 1984. Avec près de 50 ans de musique à son actif, Ghislain manque très rarement une répétition, est bon conseiller en cas de litige et n'hésite pas à s'investir pour la pérennité de sa société.

Une Commission Sport et Culture élargie à un représentant de chaque association active sur la commune, réalisera un premier vote secret qui comptera pour 50% du résultat final. Lors de la soirée de remise des mérites, les personnes présentes pourront voter pour leurs candidats préférés. Les votes réalisés en cours de soirée compilés à ceux obtenus en commission désigneront les lauréats dans les trois catégories pour l'année 2009. Cette manière de désigner les lauréats lors de la soirée garantit le suspense entier ainsi qu'un vote démocratique réparti à parts égales entre citoyens et associations locales.

La soirée de remise des « Mérites 2009 » aura lieu le vendredi 5 février 2010, à 20h, dans la salle « La Cantellerie ». Vous y êtes toutes et tous conviés pour donner votre voix, soutenir les nominés et prendre ensemble le verre de l'amitié.

Francis BEBRONNE
Echevin des Sports et de la Culture

Location de salles sur le territoire de la commune

Communion, fête de famille, mariage, anniversaire... sont autant d'occasions de se rassembler. Souvent la maison familiale s'avère trop petite et l'on part à la recherche d'une salle de bonne dimension à louer le temps d'une journée. Ce dossier a pour objectif d'établir un relevé des lieux disponibles à la location sur le territoire de notre commune et vous faire certainement découvrir des endroits méconnus !

Nous avons répertorié 10 lieux mis en location sur notre commune. Ce sont majoritairement des locaux utilisés par des associations culturelles et sportives qui trouvent, grâce aux rentrées des locations, des revenus complémentaires bien venus. Dans le tableau, vous trouverez toutes les informations pratiques comme l'adresse, la capacité, le prix

de location et les coordonnées d'une personne de contact. Le tableau comprend également une information sur la présence d'un bar et d'une cuisine comprenant un plan de travail, évier, zone de cuisson et lave-vaisselle. La mention « enfant » fait référence à la possibilité de laisser jouer les enfants à l'extérieur en toute sécurité. N'hésitez pas à

vous adresser auprès des gestionnaires pour toute précision complémentaire. Durant certaines périodes de l'année, les salles sont très sollicitées. Soyez prévoyants pour les réservations !

Voici un petit tour des salles avec quelques illustrations.

Salle du Foyer Culturel

Sans doute la plus connue car la plus fréquentée. Avec ces 300m², elle est la plus grande de la commune. Munie d'une scène, elle permet toutes sortes d'organisations privées. Au fond de la salle, un petit bar est accessible sans louer la cafétéria. La salle dispose d'une cuisine équipée et d'une chambre froide d'une capacité proportionnelle à la taille des lieux. Tables et chaises sont disponibles sur place et les enfants pourront jouer à l'extérieur dans la cour de l'école en toute sécurité.

Photo 1: La salle du foyer culturel.

Photo 2: Vue intérieure de la salle du foyer culturel.



■ Salle du Foyer Culturel

rue de la Régence

Capacité: 300m², 200 personnes assises, 600 debout

Prix: 300 € (caution 200 €)

Cuisine: Oui

Bar: Oui

Enfants*: Oui

Gestionnaire: asbl Foyer Culturel

Contact: André Pirnay

Tél. 0498 81 85 71

mail. andre.pirnay@acbm.be

Cafétéria du Foyer culturel

Jouxtant la salle du Foyer culturel, la cafétéria est mise en location de manière indépendante de la salle. Munie d'un grand bar un « U », l'endroit se prête idéalement aux soirées d'anniversaires mais aussi aux organisations en journée. Lorsque la météo le permet, il est possible de faire coulisser les grandes baies vitrées et d'ouvrir l'espace sur la cour de récréation où les enfants pourront jouer en toute sécurité. Lors d'une location, la cuisine est mise à disposition.

Photo 1: La cafétéria du foyer culturel vue de l'extérieur avec le nouveau préau de l'école maternelle.

Photo 2: Vue intérieure de la cafétéria du foyer culturel.



■ Cafétéria Foyer Culturel

rue de la Régence

Capacité: 50 personnes assises, 150 debout

Prix: 175 € (caution 200 €)

Cuisine: Oui

Bar: Oui

Enfants*: Oui

Gestionnaire: asbl Foyer Culturel

Contact: André Pirnay

Tél. 0498 81 85 71

mail. andre.pirnay@acbm.be

Salle La Cantellerie

Située en face de la maison communale, La Cantellerie est une salle polyvalente où se déroulent des répétitions musicales, réunions, goûters, conférences et entraînements du club de karaté. Ce lieu ne dispose pas de bar mais bien d'une cuisine située en dessous du Bailus. L'accès de plain-pied est un atout pour les personnes à mobilité réduite, tout comme la situation en face du vaste parking.

Photo 1: La Cantellerie.

Photo 2: Vue intérieure de la Cantellerie.



■ Salle La Cantellerie

rue de la Régence

Capacité: 50 personnes assises, 150 debout

Prix: 200 € (caution 200 €)

Cuisine: Non

Bar: Oui

Enfants*: Non

Gestionnaire: asbl Foyer Culturel

Contact: André Pirnay

Tél. 0498 81 85 71

mail. andre.pirnay@acbm.be

* Espace extérieur permettant aux enfants de jouer en sécurité.

Le Bailus

Le lieu d'une superficie de 100m² en carré dans un cadre en pierres du pays offre un charme tout particulier. Sous la mezzanine, un bar et un podium DJ rappellent que l'on est dans un local mis à la disposition des jeunes. L'endroit est idéal pour une soirée ou un anniversaire. N'hésitez pas à vous renseigner... Si l'accès au Bailus reste ouvert au public, il sera même possible de profiter du lieu pour y organiser une soirée sans devoir s'acquitter du droit de location. Une location privée est toutefois possible. L'accès à la cuisine du rez-de-chaussée est compris dans le prix de location. Tout comme pour La Cantellerie, sa position centrale dans le village de Baelen et la proximité du parking sont des atouts à faire valoir. Mais les abords extérieurs ne sont pas sécurisés pour les jeux des enfants.



■ Le Bailus

rue de la Régence

Capacité: 50 personnes assises, 150 debout

Prix: 175 € (caution 200 €)

Cuisine: Oui

Bar: Oui

Enfants*: Non

Gestionnaire: via asbl Foyer Culturel

Contact: André Pirnay

Tél. 0498 81 85 71

mail. andre.pirnay@acbm.be

Photo 1: Le Bailus vu de la rue de la Régence.

Photo 2: Vue intérieure du Bailus, son bar et son podium DJ.

Buvette RFC Baelen

Située chemin de la Hoevel dans un endroit calme, la nouvelle buvette du Royal Football Club Baelen est avantageusement placée à l'écart de toute circulation. Derrière le mot « buvette » se cache un bâtiment neuf, spacieux et d'une très grande luminosité qui peut accueillir 80 places assises et dispose d'un grand bar tout en longueur. Le local est modulable grâce à des parois amovibles permettant de refermer l'espace si nécessaire. Dans la seconde partie, l'on trouve un podium. La cuisine est bien équipée et fonctionnelle. La sono est équipée d'un limiteur de bruit pour réduire au maximum les nuisances dans le voisinage. Les locations sont tributaires du calendrier des matchs. Toutefois, de mi-mai à fin juillet, les activités sont plutôt en veille.



■ Buvette RFC Baelen

chemin de la Hoevel

Capacité: 80 personnes assises

Prix: 185 € (caution 100 €)

Cuisine: Oui

Bar: Oui

Enfants*: Oui

Gestionnaire: RFC Baelen

Contact: Jean-Claude Nys

Tél. 0478 30 46 11

mail. nys.jc@hotmail.com

Photo 1: La nouvelle buvette du RFC Baelen.

Photo 2: La vue intérieure de la buvette du RFC Baelen avec son bar imposant.

Photo 3: La seconde partie que l'on peut séparer grâce aux parois amovibles.

Ancienne buvette du RFC Baelen

Propriété du RFC Baelen, l'ancienne buvette n'est plus en activité. Sa disponibilité pour les locations est maximale. Malgré son demi-siècle passé, ce petit bâtiment reste en bon état grâce aux travaux réguliers dont il bénéficie. Il dispose d'un bar, d'une cuisine et de sanitaires. Sa situation à côté des terrains de football le rend particulièrement attractif pour les enfants. Les locations fonctionnent bien selon le président J.-C. Nys. Le plus petit prix de location de ce dossier (135 €) est un atout non négligeable.



Photo 1: L'ancienne buvette du RFC Baelen: petite et mignonne.

■ Ancienne buvette du RFC Baelen

chemin de la Hoevel

Capacité: 40 personnes assises

Prix: 135 € (caution 50 €)

Cuisine: Oui

Bar: Oui

Enfants*: Oui

Gestionnaire: RFC Baelen

Contact: Jean-Claude Nys

Tél. 0478 30 46 11

mail. nys.jc@hotmail.com

Le Mazarinien

Cela n'a plus rien à voir avec ceux qui ont connu l'ancien « club canin ». Les propriétaires insistent sur le nouveau nom du lieu: « Le Mazarinien » qui puise son origine dans le hameau tout proche de Mazarinen. Le bâtiment a bénéficié d'une rénovation complète en 2008: isolation, châssis, sanitaires, cuisine. Tout y a été remis à neuf excepté le bar. C'est un bâtiment neuf et soigné qui est mis en location. Disposant d'un parking à l'arrière, le Mazarinien s'ouvre sur une pelouse de 3000 m² clôturée pour le plus grand bonheur des enfants.



Photo 1: Le Mazarinien vu du parking. De l'autre côté se trouve l'immense zone de pelouse.

■ Le Mazarinien

route Jean XXIII 54

Capacité: 80 personnes assises

Prix: 230 € + consommation gaz (caution 100 €)

Cuisine: Oui

Bar: Oui

Enfants*: Oui

Gestionnaire: Eric Reul

Contact: Eric Reul

Tél. 0475 27 68 23

mail. home@reul.be

Photo 2: Le Mazarinien de l'intérieur avec une belle illustration de ce qu'il y est possible d'organiser.

* Espace extérieur permettant aux enfants de jouer en sécurité.

Local « Chiensheureux »

Tout ce qui est petit est mignon. Cette citation sied à merveille au local de l'association d'éducation canine située rue de l'Invasion à Membach. Retirée de la route nationale, la jolie bâtisse dispose de tout l'équipement nécessaire pour être mise en location: bar, cuisine avec matériel professionnel, salle avec tables et chaises. Le point fort du local « Chiensheureux » est sa situation dans un écrin de verdure en bordure de Vesdre et de l'Hertogenwald. C'est un endroit calme, idéal pour les enfants.



Photo 1: Le bâtiment de « Chiensheureux.

Photo 2: L'intérieur du local de la rue de l'Invasion.

■ Local « Chiensheureux »

rue de l'invasion 50

Capacité: 50 personnes assises

Prix: 220 € (caution 100 €)

Cuisine: Oui

Bar: Oui

Enfants*: Oui

Gestionnaire: asbl Chiens Heureux

Contact: Fred Meurisse

Tél. 0475 42 12 16

mail. fred@chiensheureux.be

www.chiensheureux.be

Salle St-Jean

La salle St-Jean de Membach est située en plein centre du village. Il s'agit de la seconde plus grande surface de location après la salle du Foyer Culturel de Baelen. La salle de la St-Jean, au charme bien particulier avec son plancher de bois, dispose d'une scène et d'un bar. L'ambiance qui se dégage de ce lieu est chaleureuse. Pour les fumeurs, le café de la St-Jean est disponible au rez-de-chaussée. Les activités qui s'y déroulent sont nombreuses et rythment la vie du village de Membach. D'autres photos sont disponibles sur le site internet

<http://st-jean-membach.skynetblogs.be/>



Photo 1: La salle St-Jean vue de l'extérieur.

Photo 2: La salle St-Jean et l'ambiance chaleureuse qui s'en dégage.

■ Salle St Jean

rue Léonard Moray

Capacité: 250 personnes assises

Prix: soit 125 € + boissons au tarif affiché +/- 1,4 €, soit 425 € avec vente des boissons par le locataire

Cuisine: Oui

Bar: Oui

Enfants*: Non

Gestionnaire: asbl St Jean

Contact: Doris Coir

Tél. 087 74 20 02

mail. st-jean-membach@skynet.be

st-jean-membach.skynetblogs.be

Gîte du home St-François

Ce dernier lieu de notre liste se distingue des autres car il s'agit d'un gîte situé dans l'enceinte du home St-François de Forges. L'espace mis à disposition sur 3 niveaux permet de loger 40 personnes. Une salle polyvalente, un réfectoire, une cuisine équipée, deux salles de bains et des chambres à coucher sont mis à disposition des locataires pour la modique somme de 6.5€ par jour et par personne pour un minimum de 20 personnes. Le cadre vaut le détour avec ses grands bâtiments surplombant le hameau de Forges. Le site dispose d'un espace de jeu intérieur, une plaine de jeux extérieure, une prairie ainsi qu'une colline boisée dans la propriété. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez visiter leur site internet

www.gite-pour-groupe-baelen.be



Photo 1: Le gîte du Home St-François.

Photo 2: Vue de l'intérieur du gîte.

■ Gîte du home St-François

Forges, Allée St François 1

Capacité: 40 places d'hébergement + salle polyvalente

Prix: 6,5 €/nuit/pers. À partir de 20 personnes (caution entre 100 et 250 € selon durée)

Cuisine: Oui

Bar: Non

Enfants*: Oui

Gestionnaire: ASBL Centre Françoise DUFAING

Contact: B. Brach

Tél. 087 76 09 09

mail. b.brach@skynet.be

www.gite-pour-groupe-baelen.be

* Espace extérieur permettant aux enfants de jouer en sécurité.

Après ce tour d'horizon des salles disponibles sur notre commune, il ne vous reste plus qu'à choisir le lieu qui vous semble le mieux adapté à vos besoins. N'hésitez pas à vous rendre sur place et à demander de plus amples informations aux personnes de contact.

Francis Bebronne

Le parc d'activités économiques Eupen – Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI+ (Service Promotion Initiatives en Province de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI+

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 • 4000 LIEGE

Tél.: 04/230.11.11 • Fax: 04/230.11.20

www.spi.be

En ce début d'hiver qui s'annonce froid, vous vous demandez peut-être combien vous allez consommer et donc si votre système de chauffage est le bon ou encore si votre maison est bien isolée... En résumé, comment pourriez-vous diminuer votre consommation d'énergie ?



C'est pour vous aider à répondre à cette question que le conseiller énergie et le tuteur énergie ont été engagés par la commune et le CPAS de Baelen, tous deux en collaboration avec d'autres communes.

Voici un récapitulatif des tâches qui leurs sont attribuées :

Missions :

- Vous donner des précisions sur le marché libéralisé du gaz et de l'électricité, émettre un avis objectif des meilleurs prix pour la fourniture d'énergie
 - Factures
 - Tarifs
 - Energies vertes
 - Fournisseurs
 - Gestionnaires de réseaux
- Dispenser des conseils pour la réalisation d'un cahier des charges et l'évaluation du coût des travaux énergétiques
 - Que doit-on entreprendre ?
 - Quelles sont les priorités ?
 - Avec quel(s) prestataire(s) ?
- Aide lors de l'introduction des demandes de primes, prêts ou allocations
 - Isolation du toit, des murs, des planchers
 - Remplacement des châssis
 - Remplacement de la chaudière gaz
 - Installation d'une pompe à chaleur
 - Travaux de régulation

- Audit énergétique
- Installation de panneaux solaires et/ ou photovoltaïques

• Vous aider à comprendre les résultats d'un audit énergétique, consommations, déperditions, facteur K...

Description des procédures :

- Pour toute question relative à l'énergie, veuillez contacter M. Dohogne par téléphone qui prendra rendez-vous au CPAS ou à domicile et vous redirigera au besoin vers les services existants.
- Vous pouvez également contacter le conseiller énergie à la commune, M. Fanielle, pour toutes les questions énergie relatives à un projet d'urbanisme, ainsi que pour toutes autres questions en lien avec cette matière.

Conseiller en énergie :

Monsieur Roland FANIELLE

Rue de la Régence, 1 - 4837 BAELEN
Actuellement
Route de Dolhain, 4 - 4837 BAELEN
Derrière le bâtiment de la police
Tél. : 087/76.01.10 - Fax : 087/76.01.12

- Heures d'ouverture
Une semaine sur deux (semaine impaire):
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h,
le mardi et le jeudi de 14h à 16h.
De préférence sur RV

Tuteur d'énergie pour les CPAS de Baelen - Plombières - Welkenraedt :

Monsieur Stéphane DOHOGNE

Rue de la Régence, 6 - 4837 BAELEN
Tél. : 087/76.01.28 - Fax : 087/76.01.17
GSM : 0492/76.88.08

- Heures d'ouverture

Le mercredi de 09h00 à 12h00,
et de 13h30 à 16h.

Activité énergie prévue prochainement :

Les 20 et 21 mars 2010 aura lieu pour la deuxième année, le week-end « Haltes énergie » en collaboration avec Plombières et Lontzen.

Le thème choisi pour cette deuxième édition est l'isolation des bâtiments avec, comme l'année dernière, la possibilité de voir chez d'autres habitants comment on peut faire concrètement pour réduire ses consommations et donc sa facture d'énergie.

Des conférences en lien avec le thème seront également organisées.

Les modalités du week-end vous seront communiquées par toute-boîte en temps voulus.

Le conseiller et le tuteur énergie.



Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen
Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17
E-mail : Claudine.Bebonne@publilink.be
Agent-ALE : Mme C. Bebonne

Heures d'ouverture :

lundi - mardi - jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Si vous cherchez du travail...

Un classeur contenant les offres d'emploi du FOREM est mis à la disposition du public au bureau de l'A.L.E. (Agence locale pour l'emploi) situé Rue de la Régence 6, pendant les heures d'ouverture: lundi, mardi et jeudi: de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, ainsi que le vendredi pendant la permanence de la Maison de l'emploi, de 9 à 12 h.

Vous pouvez y consulter des affichettes très détaillées (profil, compétences requises, type de contrat, coordonnées de l'employeur,...). Elles sont mises à jour quotidiennement.

GRAND CONCOURS DE DEGUISEMENT !

Vive le CARNAVAL !

Prépare déjà ton déguisement ! Mais attention ! Autrement !

Comment ?

En offrant une seconde vie à certains objets, en valorisant certains déchets... Aussi change tes habitudes ! Plutôt que d'acheter un déguisement tout fait, crée-le ! Fais marcher ton imagination ! ... avec des matériaux de récupération ou à l'aide d'objets recyclables tels que des bouteilles en plastique, des cartons, des bouchons en plastique ou de liège, des canettes, des flacons, des tissus, du papier, des journaux... Demande à tes parents ou à tes amis de t'aider à créer ton costume « éco-environnement » !

Sois fin prêt pour le bal de l'école !

Un défilé sera organisé pour tous ceux qui auront participé ! Des surprises seront distribuées pour récompenser les participants ! Ainsi tu participeras toi aussi à améliorer notre qualité de vie en consommant autrement.

L'environnement, c'est l'affaire de tous, déjà à l'école et dans la bonne humeur !

Pour l'école communale de Baelen-Membach, J. Davenne, Directrice

Remerciements

Nous remercions les enfants et leurs parents ayant participé à la balade d'automne des maternelles du 11 octobre.
Nous sommes enthousiasmées de voir l'intérêt des familles pour toutes nos activités parascolaires. Encore merci !
Voici la récolte des enfants afin de réaliser un arbre géant.
A l'année prochaine...

Les maternelles de Baelen.

Un énorme merci à vous tous et toutes, qui par votre présence, avez participé à la réussite de notre « Marché de Noël » ! Et tout spécialement ...
- au Père Noël venu tout droit de Laponie,
- à M. Jacky Havet, son attelage et ses chevaux,
- aux sympathiques et intarissables membres de la Royale Fanfare de Baelen,
aux membres de la police, gardiens sécuritaires du traditionnel cortège aux lampions,
- aux mamans-gâteaux qui titillent délicieusement nos papilles,
- à Liliane et sa famille, fidèles invétérés au poste des surprises,
- au personnel des cuisines et d'entretien si attentionné, et... à toutes autres grandes et petites mains qui, par leur dévouement, nous font si chaud au cœur !

L'équipe éducative de l'école de Baelen et leur direction.

Bibliothèque

BAELEN : la Bibliothèque se situe dans le module isolé derrière le bureau de la police.

Tél. 087/76.01.23

MEMBACH : le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant.

Tél. 087/74.24.58

La bibliothèque est dorénavant ouverte : (tout public)

BAELEN

Lundi de 14h10 à 16h30
Mardi de 11h30 à 15h30
Mercredi de 14h00 à 19h00
Jeudi de 13h30 à 15h30
Samedi de 09h30 à 13h30

MEMBACH

Vendredi de 13h30 à 15h30
VACANCES SCOLAIRES
Mercredi de 14h00 à 19h00
Samedi de 9h30 à 13h30

Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

- 10 centimes pour les bandes dessinées
- 20 centimes pour les livres adultes

Ses collections comptent 14.000 livres. Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez. Je peux vous procurer les livres dont la bibliothèque ne dispose pas en dehors d'une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques. Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez.

La bibliothèque possède les revues suivantes :

Astuces & Conseils Internet - Avantages Budget & Droits - Ça m'intéresse - Côté Santé Equilibre - Gael maison - Grande Idées Jardin - Ma Santé - Philosophie - Plus Magazine Pourquoi magazine - Psychologies - Reader's Digest - Saveurs - Science et Vie - Système D Test Achats - Top Santé.

Et pour les enfants

- Il était une fois l'homme + DVD
- Il était une fois la vie + DVD
- Serial Killers + DVD
- Les Contes racontés par Marlène Jobert + CD Audio
- Sciences et Vie junior

Au rayon nouveautés

Bandes dessinées

- Les Aigles de Rome n°2
- Basket dunk n°6
- Bob et Bobette n°306
- Les Campeurs n°4
- Foot 2 Rue n°11
- La Forêt d'Opale n°6
- Les Gendarmes n°12
- Les Golfeurs n°2
- Milan K n°1
- La Jeunesse de Blueberry n°18
- Murena n°7
- Les Passagers du vent (6 vol.)
- Les Pompiers n°9
- Les Sisters n°4
- Tuniques bleues n°53
- Yakari n°35

Adultes

- Le Collectionneur d'armes de P. ASPE
- Fille du silence de J. PIETRI
- Liégeoiseries de P-H THOMSIN
- Loup, y es-tu ? de J. BOISSARD

- Mano a mano de F. BOURDIN
- Le Miroir de Cassandre de B. WERBER
- Morts en coulisses de M.J. CLARK
- Le Premier jour de M. LEVY
- La Première nuit de M. LEVY
- Le 7e ciel de J. PATTERSON
- Le Signe de R. KHOURY
- La Stratégie Bancroft de R. LUDLUM
- Le Symbole perdu de D. BROWN
- Trois femmes puissantes de M. NDIAYE
- Trompe-l'œil de P. CORNWELL

Jeunesse

Manga

- Bleach n°34
- Naruto n°44
- One Piece n°51

Divers

- Artemis Fowl n°6
- Bobby Pendragon n°9
- Les Chevaliers d'Emeraude n°9
- Foot 2 Rue n°25 : Jeu dangereux
- La Guerre des clans n°9
- Hannah Montana n°10
- High school musical n°11 : Rêve de star
- Le Livre des cabanes
- La Trilogie du gardien n°3
- Winx n°30 : Les Chasseurs de fées

Jeux

- Dora l'exploratrice : les couleurs
- Dora l'exploratrice : les lettres
- Trivial poursuit
- Quiz
- Taboo
- Jeu des Petits chevaux
- Jeu de Mémo
- Jeux de dés
- Bataille navale
- Echelles et serpents
- Jeu de loto
- Trivial poursuit (Découverte de la France)
- Jeu de la roulette
- Chaturanga
- Twister



Photos d'hier et d'aujourd'hui

2. L'église de Membach

Il est intéressant de voir les changements (Salle St-Jean, la végétation, les panneaux de signalisation, le vieux Christ en bord de route...). Sachons aussi que Membach dépendait à l'origine de la paroisse St-Paul de Baelen.

Dès le début du 18^e siècle, les Membachois revendiquèrent la création d'une paroisse autonome et la construction d'un édifice religieux. Pour l'anecdote, dans le but d'amplifier sa requête, la communauté dissidente, en 1719, a fait constater l'impraticabilité des chemins empruntés et a fait chronométrer officiellement la durée du parcours des 3 km séparant le centre des deux villages avec une horloge de sable.

L'édifice sera consacré en 1722 (voir MBM tome II).

Photo 1: L'église St-Jean-Baptiste de Membach (entre les deux guerres) et son ancien cimetière abandonné en 1955.

Photo 2: La même photo prise en septembre 2009.



3. La rue Longue 100 ans après



Photo au dessus: La rue Longue au début du XX^e siècle. Au début, à droite, l'ancien magasin Mertens ; plus loin, encore à droite, le bâtiment actuel de la poste, l'ancien restaurant des époux Ernst-de-Hesselle. Au fond, une belle maison de la moitié du XVII^e siècle. Et puis cette ancienne voiture...



Photo au dessus: La même photo prise en septembre 2009.

La rue Longue est encore bordée par quelques constructions du temps passé dont la plus caractéristique est cette maison construite entièrement en pierres du pays et dont la façade a conservé ses anciennes fenêtres à meneaux. Peu après, se trouve l'endroit dénommé -op crutzken- où se pratiquaient les exécutions des sorcières et des malfaiteurs, mais ceci n'est pas prouvé. Cependant, la rue Longue a conservé longtemps cette triste réputation.

Avant la construction de la grand-route Verviers - Eupen, la rue Longue reliait simplement le hameau de Medael au centre de Baelen. Medael par où passait «La voye d'Aix», un antique chemin qui conduisait à Aix-la-Chapelle via Heggen.

André Hauglustaine et Camille Meessen

Les moyens de faire diminuer sa poubelle

En panne d'inspiration pour vos bonnes résolutions 2010 ?

Qu'à cela ne tienne, les membres du « groupe action déchets » se proposent, au travers d'un petit récapitulatif de leurs conseils, de vous faire quelques suggestions.

En 2010, ils vous mettent au défi de...

- Débusquer, parmi les déchets que vous mettez habituellement dans votre sac poubelle, un déchet qui pourrait être déposé au parc à container et recyclé plutôt que d'être enfoui ou brûlé.
- Faire adopter à vos enfants la gourde et la boîte à tartines réutilisable.
- Tester un broyeur de déchets verts. En partageant, par exemple, la location entre plusieurs voisins pour allier travaux printaniers et convivialité.
- Vous poser la question suivante chaque fois que vous ouvrirez votre poubelle pour y jeter un objet: « avant de jeter cet objet, ne pourrais-je pas le réemployer, le détourner, le donner, le vendre ou le troquer? ».
- Traquer la pile inutile (carte de vœux, baskets...), faire le choix du fonctionnement mécanique ou solaire (balances, calculatrices...), et préférer la pile qui se recharge.
- Organiser une petite visite « touristique » insolite: celle de votre parc à container pour y découvrir la diversité des déchets récupérés et améliorer votre tri à la maison.
- Réduire vos déchets papiers via deux gestes tout simples: apposer le stop-pub sur votre boîte aux lettres. Pour se le procurer: <http://stoppub.wallonie.be> et décommander vos futurs bottins via ce site web: http://www.1307.be/fr/jsp/1x07be_opt_out.jsp
- Expérimenter le mulching et tenter (au moins une fois « juste pour voir ») de ne pas ramasser l'herbe après avoir tondu, mais de la laisser se décomposer et réintégrer votre sol.
- Emboîter le pas aux écoliers de la commune et valoriser vos déchets organiques dans un compost, qui permettra un amaigrissement spectaculaire de vos poubelles (de l'ordre de 40%).



Un plastique d'emballage d'une revue, ça peut être accueilli au parc à containers dans les « films étirables qui n'ont pas été en contact avec des aliments.



Ce vieux plumier démodé, plutôt que le jeter, qu'en faire? Pourquoi ne pas le réemployer pour ranger du petit matériel de couture?



3 grammes de papier pour dire stop aux 30 kilos de papiers publicitaires annuels.



Le compostage, un jeu d'enfants.

Date	Détails	Lieu	Horaire	Prix	Organisateur + infos
29,30 et 31 janv.-10	Campagne « Action Damien »				www.actiondamien.be
30-jan-10	Balade nocturne de l'Ancienne Frontière - avec ou sans chiens	Centre d'Instr.canine r.de l'Invasion, 50 Membach	20h	5 €	www.chiensheureux.be
05-fév-10	Remise des « Mérites 2009 »	Salle « La Cantellerie » Baelen	20h		Echevinat Sports et Culture Francis Bebronne
07-fév-10	Balade à Remersdael	Baelen (devant la Maison communale)	13h30		Flas: 087/76.33.89 Pirard: 087/56.91.57 087/56.91.58 Schoonbroodt: 0473/98.44.98
27-fév-10	Excursion à Maastricht	Baelen (devant la Maison communale)	9h	18€ journée et entrée au musée	L.A.C. 0486/90.23.63 N.Thönnissen ou lacbaelen@hotmail.com
07-mars-10	Repas Solidarité Villages	Réfectoire de l'école de Baelen	Dès 11h45	Voir annonce	Groupe «Solidarité Villages»
07-mars-10	Balade à Vennkreuz	Baelen (devant la Maison communale)	13h30		Flas: 087/76.33.89 Pirard: 087/56.91.57 087/56.91.58 Schoonbroodt: 0473/98.44.98
13 et 14 mars	Opération « Arc-en-ciel »				www.arc-en-ciel.be
20 et 21 mars	Week-end « Haltes énergie »				

DANSES FOLKLORIQUES « LE CARROUSEL » BAELEN

INVITATION

Chers amies et amis, chers anciennes, anciens ou nouveaux à venir ... Notre groupe du CARROUSEL existe depuis plus de 25 ans et se compose de +/- 20 personnes. La danse nous apporte la joie et la détente après notre vie mouvementée.

Nous vous invitons à nous retrouver, tous les 15 jours, le vendredi soir, de 20h à 22h, à « La CANTELLERIE », rue de la Régence, près du parking communal. En 2010, nous reprendrons dès le 15 janvier, et attendons encore de nouveaux danseurs et danseuses qui viendront vivre des danses simples avec nous.

Notre but essentiel n'est pas de préparer des démonstrations pour l'extérieur. Nous apprenons des danses populaires, wallonnes, pour des bals folks, danses roumaines, israéliennes..., mais simples. Nous poursuivrons avec vous et formons le vœu de nous retrouver nombreux et réguliers, de 17 à 77 ans...

Voici les dates pour 2010... à bloquer dans votre agenda:

les 15 et 29 janvier, 12 et 26 février, 12 et 26 mars, 2 et 23 avril, 7 et 21 mai, ainsi que les 4 et 18 juin.

Le « bouche à oreilles » étant la meilleure formule, nous comptons sur chacun d'entre

vous, pour le faire savoir... Faites le premier pas pour nous retrouver, les pas suivants, nous les ferons ensemble, dans la danse... Au plaisir de vous revoir... ou de vous connaître. Vous verrez, vous ne le regretterez pas!

Contact:

Marie-Rose Petiniot-Wislez: 087/ 33.82.52
Lulu Deraemaeker-Bragard 087/ 76.35.54

Repas Solidarité Villages 2010 - Le dimanche 7 mars 2010

Au réfectoire de l'école de Baelen à partir de 11h45

Inscription nécessaire avant le 2 mars auprès de:

- Bernadette et Jean FRANK, Plein Vent, 9 - Baelen - tél.: 087/76.34.26
- Jean-Marie BECKERS, rue du Pensionnat, 3 - Membach - tél.: 087/ 74.31.18 ou 0475/49.95.94
- Myriam et Jean-Pierre FRANCOIS, Ma Campagne, 4 - Baelen - tél.: 087/76.35.12

Ou par e-mail: jpfrancois@hotmail.com ou solidarite.villages@hotmail.com

Vous pouvez également verser votre participation au compte 144-0578885-69 de « Solidarité Villages Baelen-Membach » Notre groupe existe depuis 20 ans. Dans ce cadre, nous voudrions faire une exposition relatant l'historique et vous expliquer nos actions au courant de l'année. Nous continuerons à aider aussi bien les gens d'ici que d'ailleurs et nous remercions chacun d'entre vous de l'aide apportée au cours de toutes ces années.

Merci pour votre soutien

Menu:

Apéritif
Rôti de porc champignons ou boulettes
Frites
Salade ou compote
Dessert
10 € ou 6 € pour les enfants de moins de 12 ans.
Cette année, pour mieux vous servir, nous vous proposons 2 services: 11h45 ou 13h15.

Avis aux personnes et organisateurs de

BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de
**REUNIONS PUBLIQUES
EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR
(bals, méga-soirées, autres festivités)**

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be - Rubrique Vie administrative - Documents en ligne - Chargement de documents: «Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos», ainsi que «les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative» à respecter.

Balade nocturne de l'Ancienne Frontière

**Samedi 30 Janvier 2010
avec ou sans chiens
départ à 20 heures.**

P.A.F. : 5 EUROS

*Petite Restauration:
soupe à l'oignon, fricassée*

Centre d'Instruction
Canine Chiensheureux.be
Rue de l'Invasion, 50 - 4837 MEMBACH
GSM: 0475 42 12 16
www.chiensheureux.be



ACTION DAMIEN REPART EN CAMPAGNE. LES 29, 30 ET 31 JANVIER 2010

Vous le savez, Damien vient d'être canonisé. Pour beaucoup, cela a été l'occasion de découvrir que la lèpre existe encore. Même si la situation n'a heureusement plus rien de comparable avec ce qu'elle était à l'époque où Damien luttait à Molokaï.

La lutte continue

Si la lèpre, aujourd'hui, n'est plus aussi présente, Action Damien y est sans aucun doute pour quelque chose. Depuis 1964, elle a soigné des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui souffraient de cette maladie moyenâgeuse. Grâce à son personnel local et à la générosité de la population belge, elle a rendu santé, espoir et dignité à des millions de familles.

Mais le travail n'est pas fini. Chaque année, selon l'OMS, on dépiste encore 250.000 nouveaux malades. 250.000 personnes qui, sans traitement, risquent les mutilations et l'exclusion. Pour elles, Action Damien va continuer la lutte. Tant que le dernier malade de la lèpre n'aura pas été soigné, Action Damien continuera à traquer cette maladie d'un autre âge.

349.410

C'est dans ce but que, 365 jours par an, le personnel local d'Action Damien affronte les pires difficultés pour aller dépister et soigner de nouveaux malades. Des malades de la lèpre, bien sûr, mais aussi de la tuberculose, cette terrible tueuse qui, chaque année, fait 8 à 10 millions de malades dans le monde, et 1,5 à 2 millions de morts

(un toutes les 15 à 20 secondes!). Et le travail paie puisque, en 2008, les équipes médicales soutenues par Action Damien ont permis de trouver et de soigner 349.410 personnes frappées par la lèpre, la tuberculose et la leishmaniose, la « lèpre des montagnes ».

40 euros seulement!

Et, finalement, cela ne coûte pas si cher. 40 euros suffisent en effet à Action Damien pour soigner un malade. Avec 40 euros, on peut éviter les mutilations à un malade de la lèpre ou sauver la vie d'un malade de la tuberculose.

Mais, 40 euros, c'est impayable pour la grande majorité de la population dans les pays où Action Damien est active. C'est pourquoi elle repartira en campagne les 29, 30 et 31 janvier 2010.

En cette période de crise, Action Damien a plus que jamais besoin de soutien. Elle a besoin de volontaires pour vendre ses marqueurs (5 € la pochette de quatre) et de donateurs pour concrétiser leur soutien (déductible fiscalement à partir de 30 €) sur le compte 000-0000075-75.

Au nom des millions de malades déjà soignés et de ceux qui seront soignés demain, au nom des 1.500 collaborateurs locaux d'Action Damien, merci de poursuivre la lutte à nos côtés.

Action Damien, Bd Léopold II, 263,
1081 Bruxelles. www.actiondamien.be.
CCP 000-0000075-75

L'indifférence tue, Action Damien soigne.

OFFRIR ET S'OFFRIR UN CADEAU DE VIE DIFFERENT...

Partir avec les Chantiers Damien au Bangladesh, au Congo ou en Inde:

- c'est choisir d'apporter du mieux-être aux populations atteintes de la lèpre et de la tuberculose, des maladies liées à la pauvreté;
- c'est s'intégrer dans une équipe et s'impliquer dans un projet;
- c'est découvrir et respecter la culture et les modes de vie locaux;
- c'est offrir à son cœur la joie de rencontres différentes...

... en participant à la construction ou à la rénovation sur place d'un dispensaire ou d'une autre infrastructure médicale.

Intéressé?

Les Chantiers Damien vous donnent l'occasion de concrétiser ce projet.

En pratique, le séjour sur place dure quatre semaines, dont l'essentiel est consacré au travail de chantier, en collaboration avec des ouvriers locaux, et accessoirement à la découverte du pays. Les départs s'évalent entre juin et août.

Pour vous faire une idée dès maintenant, visitez le site d'Action Damien:

www.actiondamien.be

Pour en savoir plus, rejoignez-nous à la réunion d'information, prévue le dimanche 24 janvier 2010.

Inscriptions:

Christiane Taeter,
Rue de la Fagne 23D, 4845 Jalhay
tél. 087 47 56 21
ch.taeter@skynet.be

Communiqué du R.BAELEN F.C

Le comité du R.Baelen F.C. remercie tous les sponsors, bénévoles, parents et joueurs pour leur participation à la réussite du souper organisé pour la venue de saint Nicolas le samedi 28 novembre 2009.

Un «merci tout spécial» à la personne qui, à cette occasion, a tailladé le trône du Grand Saint.

Le comité du R.Baelen F.C.



A vos agendas,
bloquez la date du samedi

24 avril 2010

Détails des festivités
au prochain numéro.

BALADES

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées :

07 février - **Remersdael**

07 mars - **Vennkreuz**

Point de rencontre : devant la Maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2 heures ou 8 km • **Difficulté :** aucune

Équipement : chaussures de marche - bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0473/98.44.98

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.57-087/56.91.58

Véritable succès pour cette 3^{ème} St-Nicolas au Foyer culturel de Baelen !

C'est devant une salle comble que la troupe «Scène ouverte» a présenté son spectacle «L'apprenti magicien». Saint Nicolas a distribué pas moins de 220 sachets de friandises à des enfants toujours émerveillés par la prestance de ce grand saint !

Un tout grand merci à tous nos sponsors, aux enfants du Conseil communal, aux commerçants qui ont accepté de participer à la vente des tickets et aux bénévoles qui ont fait de cette après-midi une vraie réussite.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles surprises !

Stéphanie Crutzen, Carine Vandenberg, Chantal Dodémont et Pascal Kistemann.

Saint-Nicolas à Membach

Cette année encore, comme depuis de nombreuses années déjà, saint Nicolas a rendu visite aux enfants de Membach.

Le grand saint a débuté sa tournée villageoise le jeudi 3 décembre en assistant à la petite fête donnée en son honneur par l'école. Le vendredi soir, il a accompagné les enfants à travers le village lors du traditionnel cortège aux lampions. Il a clôturé les festivités par la grande distribution de sachets garnis, au terme de l'après-midi récréative du dimanche 6 décembre à la salle St Jean. Il s'en est ensuite retourné au Paradis, pour profiter d'un repos bien mérité... jusqu'à l'année prochaine !

Par ce biais, nous tenions à remercier toutes les personnes qui ont, de près ou de loin, participé à la réussite de cette grande fête enfantine : la famille Pirenne (rue de la Station) pour leur accueil au départ du cortège, le «Trommler- und Pfeiferkorps» d'Eupen pour l'accompagnement musical, la directrice de l'école et les institutrices pour la réalisation de lanternes originales, la Jeunesse musicale et la troupe de théâtre baelenoise «Scène Ouverte» pour l'animation du dimanche après-midi... ainsi que vous tous, Membachois et Membachaises, pour votre générosité lors de la collecte. Grâce à vos dons, tous les enfants de Membach ont pu recevoir un sachet copieusement garni de délicieuses friandises.

Encore merci... et on compte sur vous l'année prochaine !

Le comité de la St-Nicolas de Membach

Besuch von Sankt Nikolaus in Membach

So wie in jedem Jahr hat der Nikolaus den Kindern aus Membach einen Besuch abgestattet.

Begonnen hat der Heilige Mann seinen Besuch in unserem Dorf am Donnerstag den 3. Dezember indem er den Aufführungen des Kindergarten und der Primarschule aus Membach beiwohnte, die zu seinen Ehren gegeben wurden. Freitagabend hat er die Kinder beim traditionellen Fackelzug durch die Straßen von Membach begleitet. Beendet hat er seinen Besuch am Sonntagnachmittag mit der Verteilung der reich gefüllten Tüten im Saal St. Jean. Anschließend ist er in den Himmel zurückgekehrt, wo er sich wohlverdient von seinem gefüllten Programm auf Erden erholen kann... bis im nächsten Jahr!

Ein besonderer Dank gilt allen Personen, die zum Gelingen dieses großen Kinderfestes beigetragen haben: der Familie Pirenne (rue de la Station), die den Nikolaus und alle Teilnehmer des Fackelzuges in ihrem Hof empfangen hat, dem Trommler- und Pfeiferkorps Eupen für ihre musikalische Begleitung, der Direktorin der Schule sowie den Lehrerinnen für die Realisierung der originellen Laternen, der Jeunesse musicale für die musikalische Unterhaltung und der Theatergruppe Baelen «Scène ouverte» für die gelungene Darbietung am Sonntagnachmittag.... und außerdem allen Membacherinnen und Membachern für Ihre Großzügigkeit bei der Umschlagkollekte. Dank Ihrer Spende konnte allen Kindern aus Membach eine prall gefüllte Tüte mit Süßigkeiten und Früchten überreicht werden.

Herzlichen Dank... und auf ein Wiedersehen im nächsten Jahr!

Das Komitee St-Nicolas aus Membach



Un jour à Maastricht Samedi 27 février 2010

Départ à 9 h devant la Maison communale Retour vers 19 h.

Prix: 18 Euros pour la journée et l'entrée au musée.

(Inscription par tél. chez Nathalie Thönnissen au 0486/90.23.63 ou par mail sur lacbaelen@hotmail.com. Confirmation de l'inscription dès paiement sur le compte 068-0492060-06 du LAC, pour le 5 février 2010 au plus tard.

Attention, le LAC ne rembourse pas en cas de désistement après le 5 février. Nombre de places limité)

Plan de la journée

- Avant-midi: visite en français du coeur de la ville.
- Pause de midi de 12 h à 15 h au centre de la ville (possibilités de se restaurer près du Vrijthof).
- Après-midi: départ en car et, à 16 h, visite en français du musée souterrain du Mont des Jésuites.

Entre 1860 et 1960 les étudiants en théologie sont allés se détendre en s'appliquant à la sculpture, à la peinture et au dessin dans les anciennes galeries de la carrière de Fallenberg non loin de Kanne.

Température constante: 10° Humidité: 98%. Il est donc souhaitable de se munir d'habits chauds et de chaussures de marche.

Retour en car.



L'OPERATION ARC-EN-CIEL:

la solidarité à portée de main!

13 et 14 mars 2010

La convention des Droits de l'Enfant fête ses 20 ans. Pourtant, encore aujourd'hui, les droits fondamentaux de trop d'enfants ne sont pas garantis, comme le droit aux loisirs par exemple. Les jeunes qui font partie des mouvements foudrards savent combien ces moments de jeu et de solidarité sont importants pour leur équilibre et leur épanouissement. Ces jeunes seront présents le week-end des 13 et 14 mars 2010! Ils veulent montrer qu'ils se soucient des autres jeunes et que la solidarité rend toujours plus fort. Soutenez-les dans leur récolte de vivres!

N'oubliez pas de réserver un accueil chaleureux aux scouts, guides et patros et autres bénévoles qui viendront sonner à votre porte les 13 et 14 mars. Donnez-leur des conserves, biscuits, féculents ou desserts. Un geste simple qui apporte beaucoup. Il aidera des enfants défavorisés à accéder aux loisirs à travers des animations, des excursions ou des séjours de vacances... Ils vous remercient déjà de votre générosité!

www.arc-en-ciel.be



La qualité c'est la différence

**RÉALISATION DE TOUS TRAVAUX
DE GROS-OEUVRE.**

DEVIS GRATUIT, CONTACTEZ- NOUS :

Tél et Fax : 087/31 21 24

**E-mail : info@arcolum-construction.be
Clos des Jonquilles, 18 - 4837 MEMBACH**

**CUISINES
ROBERT
ZINK**
création & passion



Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00
Le samedi de 10h00 à 18h00
Ou sur rendez-vous

Route de Henri Chapelle, 49 à B-4821 Andrimont
Tél. 087/35 24 00

www.cuisines-robertzink.be



Parquet,
meubles pour
salles de bain
et cuisines **EN BAMBOU**
Produit écologique, à forte densité
et résistant à l'eau
Menuiserie-Ebénisterie

DELHOUGNE F.
Rue des Prés, 15 - 4840 Welkenraedt
GSM : 0496/99 44 81

  **AD DELHAIZE
DOLHAIN**
OUVERT LE DIMANCHE MATIN
AV. REINE ASTRID - 087/76 01 76

 **KERIS** Garage et carrosserie
Bilstain
087/762621
www.keris.mitsubishi.be

MENUISERIE GÉNÉRALE
Eric Beaufort

65, rue Longue ♦
B 4837 Baelen ♦
☎ 0494 / 42 37 05 ♦
beaufort-cornet@skynet.be ♦

 de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
du mardi au vendredi
Le samedi de 10h à 17h
NON STOP
Fermé dimanche et lundi

Plus de 30 ans d'expérience.
De l'enfant au Pro... De l'accessoire au vélo...
Nous avons toujours la meilleure solution.
Réparations toutes marques

Ets B. Cycles sprl
Avenue Reine Astrid, 8 - 4830 LIMBOURG
087/76 37 88 - e-mail : b.cycles@skynet.be

 Ce bulletin est réalisé par
sprl REGIFO Edition
rue St-Roch 59
Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au **071/ 74 01 37**
ou faxez au **071/ 71 15 76** - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseiller en communication
Monsieur Roland Crosset : tél 087/26 78 86 (le soir)

 **Josse Ahn sprl**
Route d'Eupen, 1
B - 4837 Baelen

ASSURANCES & PLACEMENTS
CRÉDITS

Tél 087 76 21 66
Fax 087 76 50 00
GSM 0475 68 64 87
CBFA 19097

 **Boulangerie - Pâtisserie**
SAINT-PAUL
F. Moonen - Baelen
Tél : 087/ 76 42 77

NOUS RECHERCHONS
des délégués commerciaux indépendants
dans le domaine de l'édition publicitaire (H/F)
temps partiel ou temps plein,
ayant le contact facile et de la motivation.

Clientèle existante et à développer.

Contact : sprl REGIFO Edition
Tél : 071 / 74 01 37 - info@regifo.be
www.regifo.be

MENUISERIE PATRICK MEESEN

NOUVEAU
Indépendant à plein temps à partir du 1/01/2010

Charpentes - Châssis PVC Kömmerling - Châssis bois
Portes, escaliers - Cloisons, plafonds - Terrasses en bois

Chemin Ocre, 12 - 4837 BAELEN - Tél. : 0476/54.29.00

(Indépendant à titre complémentaire depuis 12 ans)
La qualité et l'expérience à votre service



G&O

LA JOIE OFFRE DES CONDITIONS SALON POUR TOUS LES GOÛTS.

Pendant le Salon, nous vous proposons des conditions jamais vues. Ainsi, nous vous offrons sur la plupart des modèles BMW un budget de personnalisation pouvant atteindre € 4.500. De quoi choisir les jantes alu qui vous plaisent le plus, par exemple, ou une installation audio haut de gamme, un équipement BMW Individual personnalisé... D'autre part, vous pouvez opter plutôt pour des BMW en éditions limitées, superbement équipées, et proposées à des prix très étudiés : ce sont les sportives BMW Série 1 Crossed Flag et BMW Série 3 Challenge, ou la très racée BMW Série 3 Sensation.

VENEZ DÉCOUVRIR NOS MODÈLES «ÉDITIONS LIMITÉES» EN SÉRIE 1 ET EN SÉRIE 3

BMW EfficientDynamics 
Moins d'émissions. Plus de plaisir.

P. Emontspool Eupen
Herbesthaler Strasse 72
4700 Eupen
Tél: 087 59 00 50
info@emontspool.net.bmw.be
www.emontspool.bmw.be

P. Emontspool Malmédy
Route de Waimies 117
4960 Malmédy
Tél: 080 67 02 50
info@emontspool.net.bmw.be
www.emontspool.bmw.be

BMW Financial Services vous propose des formules financières novatrices, que vous soyez particulier ou professionnel. Avec les contrats d'entretien avantageux BMW Serenity, votre BMW est maintenue en pleine forme. Votre BMW bénéficie durant 5 ans des services de mobilité BMW Mobile Care.

 **DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.**

Informations environnementales (AR 19/03/04) : www.bmw.be

Consommation moyenne (l/100km)/émission CO₂ (g/km) : 4,4-14,7/109-352

NOUVEAU
TITRES SERVICES
BAELEN

X-press
Clean Services

X-Press Clean Services vous aide dans vos tâches ménagères : repassage dans nos ateliers; prises et reprises à domicile de votre linge gratuitement sur un simple coup de fil :

087/461156 ou 0497/458144

Aussi, petits travaux de coutures; repas à domicile, courses ménagères ainsi que nettoyage de votre domicile.

LE PRIX :

**Un titre-service par heure prestée = 7,50 €
à l'achat soit 5,30 € après déduction fiscale.**



X-press
Clean Services

Notre atelier se trouve route d'Eupen au numéro 3 à Baelen (4837) et sera ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 ainsi que le samedi matin de 8h30 à 12h00.

GRATUIT
Prise et remise à domicile
de votre linge
dans un rayon de 15 km